



Le 20 juin 2018

DIRECTION DE LA SÉANCE

ORDRE DU JOUR DES PROCHAINES SÉANCES DU SÉNAT
établi à la suite des conclusions de la Conférence des Présidents

MISE À JOUR :

Modification du 22 juin relative à la séance
du lundi 25 juin

Modification du 29 juin relative à la séance
du lundi 2 juillet

La Conférence des Présidents a pris acte, en application de l'article 6 bis du Règlement, de la demande de création d'une **mission d'information** sur la pénurie de médicaments et de vaccins (demande du groupe Les Indépendants - République et Territoires).

En souligné : Entre dans le champ de l'article 23 bis du Règlement relatif à la présence des sénateurs.

SEMAINE RÉSERVÉE PAR PRIORITÉ AU GOUVERNEMENT

Mercredi 20 juin 2018

À 14 h 30 et le soir

- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, pour une **immigration maîtrisée**, un **droit d'asile effectif** et une **intégration réussie** (texte de la commission, n° 553, 2017-2018)

Jeudi 21 juin 2018

À 10 h 30

- Conclusions de la commission mixte paritaire sur la proposition de loi relative à la **protection** du **secret** des **affaires** (texte de la commission, n° 506, 2017-2018)

- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure

- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, pour une **immigration maîtrisée**, un **droit d'asile effectif** et une **intégration réussie** (texte de la commission, n° 553, 2017-2018)

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : jeudi 21 juin à 11 heures

À 16 h 15 et le soir

- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, pour une **immigration maîtrisée**, un **droit d'asile effectif** et une **intégration réussie** (texte de la commission, n° 553, 2017-2018)

Vendredi 22 juin 2018

À 9 h 30, à 14 h 30 et, éventuellement, le soir

- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, pour une **immigration maîtrisée**, un **droit d'asile effectif** et une **intégration réussie** (texte de la commission, n° 553, 2017-2018)

SEMAINE RÉSERVÉE PAR PRIORITÉ AU GOUVERNEMENT

Lundi 25 juin 2018

À 14 h 30 et le soir

- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, pour une **immigration maîtrisée**, un **droit d'asile effectif** et une **intégration réussie** (texte de la commission, n° 553, 2017-2018)

Mardi 26 juin 2018

De 15 heures à 16 heures

- Explications de vote des groupes sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, pour une **immigration maîtrisée**, un **droit d'asile effectif** et une **intégration réussie** (texte de la commission, n° 553, 2017-2018)

- Temps attribué aux orateurs des groupes pour les explications de vote, à raison d'un orateur par groupe : 7 minutes pour chaque groupe et 3 minutes pour les sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe
- Délai limite pour les inscriptions de parole : lundi 25 juin à 15 heures

De 16 heures à 16 h 30

- Scrutin public solennel, en salle des Conférences, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, pour une **immigration maîtrisée**, un **droit d'asile effectif** et une **intégration réussie** (texte de la commission, n° 553, 2017-2018)

À 16 h 30

- Proclamation du résultat du scrutin public solennel sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, pour une **immigration maîtrisée**, un **droit d'asile effectif** et une **intégration réussie** (texte de la commission, n° 553, 2017-2018)

À 16 h 45

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mardi 26 juin à 12 h 30

À 17 h 45

- Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, pour l'**équilibre** des **relations commerciales** dans le **secteur agricole et alimentaire** et une **alimentation saine, durable** et accessible à tous (texte de la commission, n° 571, 2017-2018)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires économiques avec une saisine pour avis de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : jeudi 21 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 26 juin matin, début d'après-midi et, éventuellement le soir et mercredi 27 juin matin et, éventuellement à la suspension du soir
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 25 juin à 15 heures

Le soir

- Débat préalable à la réunion du **Conseil européen** des **28 et 29 juin**

- Intervention liminaire du Gouvernement : 10 minutes
- 8 minutes attribuées à chaque groupe politique et 5 minutes aux sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : lundi 25 juin à 15 heures
- 8 minutes attribuées respectivement à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, à la commission des finances et à la commission des affaires européennes
- Après la réponse du Gouvernement, débat spontané et interactif de 1 heure : 2 minutes maximum par sénateur avec possibilité d'une réponse du Gouvernement ou de la commission des affaires européennes

Mercredi 27 juin 2018

À 14 h 30 et le soir

- Nomination des **vingt-et-un membres** de la mission d'information sur la **pénurie de médicaments et de vaccins**

- Délai limite de remise, au secrétariat de la direction de la législation et du contrôle, des candidatures à cette mission d'information : mardi 26 juin à 16 heures

- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, pour l'**équilibre des relations commerciales** dans le **secteur agricole** et **alimentaire** et une **alimentation saine, durable** et accessible à tous (texte de la commission, n° 571, 2017-2018)

Jeudi 28 juin 2018

À 10 h 30, à 14 h 30 et le soir

- 1 convention internationale examinée selon la procédure d'examen simplifié :

=> Projet de loi autorisant l'approbation de l'**accord** entre le Gouvernement de la **République française** et le Gouvernement de la **République d'Ouzbékistan** relatif aux **services aériens**, de l'**accord** entre le Gouvernement de la **République française** et le Gouvernement de la **République du Kazakhstan** relatif aux **services aériens** et de l'**accord** entre le Gouvernement de la **République française** et le Gouvernement de la **République de Côte d'Ivoire** relatif aux **services aériens** (texte de la commission, n° 586, 2017-2018)

- Délai limite pour qu'un président de groupe demande le retour à la procédure normale : mardi 26 juin à 15 heures

- Conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi relatif à la **programmation militaire** pour les années **2019 à 2025** et portant diverses dispositions intéressant la **défense** (texte de la commission, n° 582, 2017-2018)

- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 27 juin à 15 heures

Jeudi 28 juin 2018 - À 10 h 30, à 14 h 30 et le soir (suite)

- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, pour l'**équilibre** des **relations commerciales** dans le **secteur agricole** et **alimentaire** et une **alimentation saine, durable** et accessible à tous (texte de la commission, n° 571, 2017-2018)

Éventuellement, vendredi 29 juin 2018

À 9 h 30, à 14 h 30 et le soir

- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, pour l'**équilibre** des **relations commerciales** dans le **secteur agricole** et **alimentaire** et une **alimentation saine, durable** et accessible à tous (texte de la commission, n° 571, 2017-2018)

PREMIÈRE SESSION EXTRAORDINAIRE 2017-2018

Lundi 2 juillet 2018

À 14 h 30 et le soir

- Ouverture de la session extraordinaire 2017-2018
- Suite du projet de loi pour l'**équilibre** des **relations commerciales** dans le **secteur agricole** et **alimentaire** et une **alimentation saine, durable** et accessible à tous (procédure accélérée) (n° 571, 2017-2018)

Mardi 3 juillet 2018

À 9 h 30

- Questions orales

À 14 h 30 et le soir

- Projet de loi relatif à la **lutte contre la fraude** (procédure accélérée) (n° 385, 2017-2018)

Ce texte a été envoyé à la commission des finances avec une saisine pour avis de la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 25 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 27 juin matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : vendredi 29 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 3 juillet matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 2 juillet à 15 heures

Mercredi 4 juillet 2018

À 14 h 30 et le soir

- Suite du projet de loi relatif à la **lutte contre la fraude** (procédure accélérée) (n° 385, 2017-2018)

Mercredi 4 juillet 2018 - À 14 h 30 et le soir (suite)

- Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, renforçant la **lutte contre** les **violences sexuelles** et **sexistes** (texte de la commission, n° 590, 2017-2018)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : jeudi 28 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 4 juillet matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 3 juillet à 15 heures

Jeudi 5 juillet 2018

À 10 h 30

- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, renforçant la **lutte contre** les **violences sexuelles** et **sexistes** (texte de la commission, n° 590, 2017-2018)

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : jeudi 5 juillet à 11 heures

À 16 h 30 et, éventuellement, le soir

- Éventuellement, suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, renforçant la **lutte contre** les **violences sexuelles** et **sexistes** (texte de la commission, n° 590, 2017-2018)

Mardi 10 juillet 2018

À 14 h 30

- Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, pour la **liberté** de **choisir** son **avenir professionnel** (n° 583, 2017-2018)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires sociales avec une saisine pour avis de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 25 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 27 juin matin, après-midi et, éventuellement, le soir
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : jeudi 5 juillet à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 10 juillet matin, début d'après-midi et à la suspension du soir et mercredi 11 juillet matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 9 juillet à 15 heures

À 16 h 45

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mardi 10 juillet à 12 h 30

À 17 h 45 et le soir

- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, pour la **liberté** de **choisir** son **avenir professionnel** (n° 583, 2017-2018)

Mercredi 11 juillet 2018

À 14 h 30 et le soir

- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, pour la **liberté** de **choisir** son **avenir professionnel** (n° 583, 2017-2018)

À 10 h 30

- Débat sur l'**orientation des finances publiques** et, sous réserve de sa transmission, projet de loi de **règlement** du **budget** et d'**approbation** des **comptes** de l'année **2017** (procédure accélérée) (A.N., n° 980)

La discussion générale de ce projet de loi sera jointe au débat sur l'orientation des finances publiques.

- Réunion de la commission pour élaborer son rapport : mercredi 4 juillet matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 9 juillet à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 11 juillet matin
- Temps attribué au rapporteur général de la commission des finances : 10 minutes
- Temps attribué au rapporteur général de la commission des affaires sociales : 10 minutes
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Temps attribué au président de la commission des finances : 5 minutes
- Temps attribué au président de la commission des affaires sociales : 5 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 11 juillet à 15 heures

À 14 h 30 et le soir

- Suite du débat sur l'**orientation des finances publiques** et, sous réserve de sa transmission, de l'examen du projet de loi de **règlement** du **budget** et d'**approbation** des **comptes** de l'année **2017** (procédure accélérée) (A.N., n° 980)

- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, pour la **liberté** de **choisir** son **avenir professionnel** (n° 583, 2017-2018)

Éventuellement, vendredi 13 juillet 2018

À 9 h 30 et à 14 h 30

- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, pour la **liberté** de **choisir** son **avenir professionnel** (n° 583, 2017-2018)

Lundi 16 juillet 2018

À 14 h 30 et, éventuellement, le soir

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, relative à l'**encadrement** de l'**utilisation** du **téléphone portable** dans les **écoles** et les **collèges** (n° 558, 2017-2018)

Ce texte a été envoyé à la commission de la culture, de l'éducation et de la communication.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 2 juillet à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 4 juillet matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : jeudi 12 juillet à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : lundi 16 juillet en début d'après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : vendredi 13 juillet à 15 heures

Mardi 17 juillet 2018

À 14 h 30 et le soir

- Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, portant **évolution** du **logement**, de l'**aménagement** et du **numérique** (n° 567, 2017-2018)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires économiques avec des saisines pour avis de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication, de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable et de la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : jeudi 28 juin à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mardi 3 juillet après-midi et soir, mercredi 4 juillet matin, après-midi et, éventuellement, le soir
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : jeudi 12 juillet à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 17 juillet matin, début d'après-midi et suspension du soir, mercredi 18 juillet matin et, éventuellement, à la suspension du soir
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 16 juillet à 15 heures

Mercredi 18 juillet 2018

À 14 h 30 et le soir

- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, portant **évolution** du **logement**, de l'**aménagement** et du **numérique** (n° 567, 2017-2018)

À 10 h 30

- 2 conventions internationales examinées selon la procédure d'examen simplifié :

=> Projet de loi autorisant l'approbation de l'**accord** entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la **République de Moldavie** relatif à l'**emploi salarié** des **conjoint**s des **agents** des **missions officielles** de **chaque État dans l'autre**, de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la **République du Bénin** relatif à l'**emploi salarié** des **personnes à charge** des **agents** des **missions officielles** de **chaque État** dans l'**autre**, de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la **République de Serbie** relatif à l'**exercice** d'une **activité rémunérée** des **membres** des **familles** des **agents** des **missions officielles** de **chaque État** dans l'**autre** et de l'**accord** entre le Gouvernement de la République française et le conseil des **ministres** de la **République d'Albanie** relatif à l'**emploi salarié** des **membres** des **familles** des **agents** des **missions officielles** de **chaque État** dans l'**autre** (n° 521, 2017-2018)

=> Projet de loi autorisant l'approbation de l'**accord** entre le Gouvernement de la République française et le **Gouvernement fédéral autrichien** relatif à la **réadmission** des **personnes** en **situation irrégulière** (n° 507, 2017-2018)

- Délai limite pour qu'un président de groupe demande le retour à la procédure normale : mardi 17 juillet à 15 heures

- Sous réserve de leur dépôt, conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi de **règlement** du **budget** et d'**approbation** des **comptes** de l'année **2017** ou nouvelle lecture

- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 30 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 18 juillet à 15 heures

En cas de nouvelle lecture :

- Réunion de la commission pour élaborer son rapport : jeudi 19 juillet matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : à l'ouverture de la discussion générale
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : à l'issue de la discussion générale

Jeudi 19 juillet 2018 - À 10 h 30 (suite)

- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, portant **évolution** du **logement**, de l'**aménagement** et du **numérique** (n° 567, 2017-2018)

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : jeudi 19 juillet à 11 heures

À 16 h 15 et le soir

- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, portant **évolution** du **logement**, de l'**aménagement** et du **numérique** (n° 567, 2017-2018)

Éventuellement, vendredi 20 juillet 2018

À 9 h 30, à 14 h 30 et, éventuellement, le soir

- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, portant **évolution** du **logement**, de l'**aménagement** et du **numérique** (n° 567, 2017-2018)

À 9 h 30

- Questions orales

À 14 h 30

- Sous réserve de sa transmission, nouvelle lecture du projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2017-1252 du 9 août 2017 portant **transposition** de la **directive** 2015/2366 du **Parlement européen** et du **Conseil** du 25 novembre 2015 concernant les **services de paiement** dans le **marché intérieur** (A.N., n° 812)

Ce texte sera envoyé à la commission des finances.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 16 juillet à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 18 juillet matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : vendredi 20 juillet à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 24 juillet matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 23 juillet à 15 heures

- Sous réserve de sa transmission, proposition de loi renforçant la **lutte** contre les **rodéos motorisés** (A.N., n° 940)

Ce texte sera envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 16 juillet à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 18 juillet matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 23 juillet à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 24 juillet matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 23 juillet à 15 heures

À 16 h 45

- Questions d'actualité au Gouvernement
 - Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mardi 24 juillet à 12 h 30

À 17 h 45 et le soir

- Sous réserve de sa transmission, suite de la proposition de loi renforçant la **lutte** contre les **rodéos motorisés** (A.N., n° 940)
- Sous réserve de sa transmission, nouvelle lecture de la proposition de loi relative à la **mise en œuvre** du **transfert** des **compétences eau** et **assainissement** aux **communautés** de **communes** et aux **communautés d'agglomération** (A.N., n° 882)

Ce texte sera envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 16 juillet à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 18 juillet matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 23 juillet à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 24 juillet matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 23 juillet à 15 heures

Mercredi 25 juillet 2018

À 14 h 30 et le soir

- Sous réserve de sa transmission, nouvelle lecture du projet de loi renforçant l'efficacité de l'**administration** pour une **relation** de **confiance** avec le **public** (A.N., n° 806)

Ce texte sera envoyé à une commission spéciale.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : vendredi 6 juillet à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 11 juillet après-midi
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : vendredi 20 juillet à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 24 juillet matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 24 juillet à 15 heures

Jeudi 26 juillet 2018

À 10 h 30, à 14 h 30 et le soir

- Sous réserve de leur dépôt, conclusions de la commission mixte paritaire sur la proposition de loi relative à l'**encadrement** de l'**utilisation** du **téléphone portable** dans les **écoles** et les **collèges**

- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 25 juillet à 15 heures

- Sous réserve de leur transmission, proposition de loi relative à la **lutte contre les fausses informations** (A.N., n° 799) et proposition de loi organique relative à la **lutte contre les fausses informations** (A.N., n° 772)

La proposition de loi sera envoyée à la commission de la culture, de l'éducation et de la communication avec une saisine pour avis de la commission des lois.

La proposition de loi organique sera envoyée à la commission des lois.

Elles feront l'objet d'une discussion générale commune.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 16 juillet à 12 heures
- Réunion de la commission des lois pour le rapport et le texte sur la proposition de loi organique : mardi 17 juillet matin
- Réunion de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication pour le rapport et le texte sur la proposition de loi : mercredi 18 juillet matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 23 juillet à 12 heures
- Réunion des commissions pour examiner les amendements de séance : mercredi 25 juillet matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale commune : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale commune : mercredi 25 juillet à 15 heures

Lundi 30 juillet 2018

À 14 h 30 et le soir

- Sous réserve de leur dépôt, conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi pour la **liberté** de **choisir** son **avenir professionnel** ou nouvelle lecture

- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : vendredi 27 juillet à 15 heures

En cas de nouvelle lecture :

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : à l'ouverture de la réunion de la commission
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : jeudi 26 juillet matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 30 juillet à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : lundi 30 juillet début d'après-midi et à la suspension du soir

Mardi 31 juillet 2018

À 9 h 30

- Questions orales

À 14 h 30 et le soir

- Éventuellement, suite des conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi pour la **liberté** de **choisir** son **avenir professionnel** ou nouvelle lecture

Prochaine réunion de la Conférence des Présidents :
mercredi 25 juillet 2018 à 19 heures 30